



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 1^{er} MARS 2022

François HERRY (USON NEVERS RUGBY)

USON Nevers Rugby / Provence Rugby (J22 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre USON Nevers Rugby / Provence Rugby, M. François HERRY a été définitivement exclu par l'arbitre à la 58^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. François HERRY est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 9 mars 2022.

M. François HERRY est suspendu dans l'attente de cette audience.

Anthony COLETTA (COLOMIERS RUGBY)

Aviron Bayonnais Rugby Pro / Colomiers Rugby (J22 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Aviron Bayonnais Rugby Pro / Colomiers Rugby, M. Anthony COLETTA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 11^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Anthony COLETTA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 9 mars 2022.

M. Anthony COLETTA est suspendu dans l'attente de cette audience.





Gillian BENOY (AS BEZIERS HERAULT)

AS Béziers Hérault / FC Grenoble Rugby (J22 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre AS Béziers Hérault / FC Grenoble Rugby, M. Gillian BENOY a été définitivement exclu par l'arbitre à la 13^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Gillian BENOY est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 9 mars 2022.

M. Gillian BENOY est suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

